

REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple – Un But – Une Foi*



COUR SUPRÊME

*Le Premier Président,*

*Le Procureur Général*

Dakar, le

16 MARS 2020

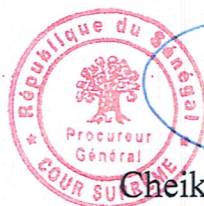
## NOTE D'INFORMATION

Il est porté à la connaissance des magistrats et du personnel de la Cour suprême que toutes les audiences, de même que les prédélibérés sont suspendus du lundi 16 mars au lundi 6 avril 2020.

La lecture d'arrêts, initialement prévue le mardi 17 mars 2020, est renvoyée au mardi 24 mars 2020 à 9h 30mn, à la Salle des Actes, l'audience des chambres réunies est reportée au mardi 7 avril 2020 à 10h à la Salle d'audience.



Mamadou Badio CAMARA



Cheikh Ahmed Tidiane COULIBALY